



SEANCE 0 : AMORCE DU COURS

- A. C'est quoi la Francophonie ?**
- B. Les idées reçues sur la Francophonie**
 - 1. « La Francophonie n'est pas qu'un projet néocolonialiste ! »
 - 2. « La Francophonie n'est qu'une copie du Commonwealth en langue française ! »
 - 3. « La Francophonie n'est qu'une ONU bis »

SEANCE 1 : LES PERES FONDATEURS ET LES FONDEMENTS LINGUISTIQUES DE LA FRANCOPHONIE

- A. Les pères fondateurs**
- B. Enjeux socio-linguistique et politique des langues**
- C. Statuts de la langue française et cartographie des locuteurs du français dans le monde**

SEANCE 2 : GEOPOLITIQUE DE LA FRANCOPHONIE

- A. Cartographie des pays francophones dans le monde**
- B. La diversité des motivations et raisons d'adhésion en Francophonie**
- C. La Francophonie, espace de diversité**
- D. Les unions géoculturelles et géolinguistiques dans le monde**

SEANCE 3 : HISTOIRE DE LA FRANCOPHONIE

- A. La francophonie linguistique et coloniale**
- B. La francophonie associative-creuset du mouvement francophone international (1950-1970)**
- C. De la francophonie de solidarité à la Francophonie politique**
- D. D'espace de coopération à acteur du système international**

SEANCE 4 : QUI FAIT QUOI EN FRANCOPHONIE ?

A. Les instances politiques et les institutions consultatives

1. Introduction
2. Les institutions politiques et consultatives
 - 2.1. Les institutions politiques (ou instances politiques)
 - 2.1.1. Le Sommet de la Francophonie
 - 2.1.2. La conférence ministérielle de la Francophonie (CMF)
 - 2.1.3. Le Conseil permanent de la Francophonie (CPF)
 - 2.1.4. Le Secrétaire général
 - 2.2. Les institutions consultatives
 - 2.2.1. L'Assemblée parlementaire de la Francophonie
 - 2.2.2. Les Conférences ministérielles permanentes

B. Les opérateurs

1. L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)
2. L'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF)
3. L'Association internationale des Maires francophones (AIMF)
4. L'Université Senghor d'Alexandrie
5. TV5Monde

C. Les actions de coopération francophone

D. Les actions de coopération francophone pour l'éducation de base en français

E. Les actions de coopération francophonie pour la paix, la démocratie, l'Etat de droit et les droits humains

1. Le cadre normatif
2. Les actions

SEANCE 5 : QUEL AVENIR POUR LA FRANCOPHONIE ?

A. La Francophonie comme acteur géoculturel de la mondialisation

1. La mondialisation
 - 1.1. Définition et nature
 - 1.2. Conséquences
2. La place de la Francophonie dans la mondialisation
 - 2.1. Une organisation internationale avant tout
 - 2.2. Une alternative à une vision monolithique de la mondialisation ?
3. Conclusion

B. Les facteurs d'attractivité de la Francophonie

1. Différents discours sur la francophonie
 - 1.1. Le discours positif
 - 1.2. Le discours défaitiste
 - 1.3. Le discours utilitariste
 - 1.4. Le discours triomphaliste
 - 1.5. Conclusion partielle
2. La question de l'attractivité
 - 2.1. Attractivité de la Francophonie en tant qu'acteur des relations internationales
 - 2.2. Attractivité de la langue française
 - 2.3. Attractivité de l'espace francophone

C. Quelles perspectives pour la Francophonie ?

1. D'abord un bilan
2. Quelles sont les évolutions prévisibles
 - 2.1. Les tendances lourdes
 - 2.2. Quelques autres variables
 - 2.3. Les ruptures possibles
 - 2.4. Les conséquences
3. Les chantiers d'avenir
 - 3.1. La formation de formateurs
 - 3.2. Une plateforme culturelle commune
 - 3.3. Renforcer la francophonie économique